



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises

Question écrite n° 5707

Texte de la question

M Jacques Brunhes s'inquiète auprès de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur l'avenir de la société Bronzavia-Air Equipement, filiale de Thomson. Depuis la naissance de cette société en 1986, les effectifs ont progressé de 700 emplois, l'activité électrique et pneumatique a été abandonnée, le site de Nanterre, les ateliers d'essais à Courbevoie ont disparu. La direction de Bronzavia-Air Equipement a annoncé lors du comité central d'entreprise extraordinaire du 30 septembre 1988 un projet de modification de l'organisation juridique de Thomson-Lucas, dans lequel il est fait part de la volonté du groupe Lucas de contrôler entièrement Bronzavia-Air Equipement. Ce projet suscite interrogation et inquiétude parmi les salariés de cette entreprise. En effet, la prise de contrôle de Bronzavia-Air Equipement par un groupe étranger met en péril les capacités de production nationale de notre pays dans le domaine de l'aviation civile et militaire. Ainsi après l'utilisation de cette entreprise par Thomson pour organiser la fuite des capitaux vers les USA (achat de Wedell, Electro-Delta), Thomson favorise aujourd'hui un transfert de technologie et de savoir-faire au profit d'une société étrangère, et marque ainsi une dénationalisation de fait de ses filiales. Il lui demande donc quelles mesures il envisage de prendre pour favoriser la recherche de solutions positives au devenir de Bronzavia-Air Equipement et de ses productions.

Texte de la réponse

Reponse. - La société Bronzavia-Air-Equipement (BZAe) a été créée en 1986 au sein du holding franco-britannique Thomson-Lucas par le regroupement de l'ensemble des activités de l'ancienne société Bronzavia et de la division Air Equipement rachetée au groupe américain Bendix. Depuis cette date, la société est confrontée à une situation difficile, caractérisée par une décroissance continue de son niveau d'activité et de fortes pertes financières. Un plan de redressement, en cours d'application, vise à recentrer l'entreprise sur ses points forts et rationaliser ses moyens industriels pour lui permettre d'équilibrer des que possible son exploitation et de retrouver le chemin de la croissance. Thomson-CSF et Lucas ayant décidé de mettre fin à leur association, un processus de partage entre les deux groupes de l'ensemble des actifs de Thomson-Lucas a été négocié et prévoit la reprise par Lucas de la totalité de BZAe. Le département de la Défense, après avoir obtenu du groupe Lucas la souscription d'engagements préservant l'acquis et le savoir-faire de BZAe et garantissant la poursuite en France des activités armement de la société, a donné un avis favorable à la réalisation de cette opération.

Données clés

Auteur : [M. Brunhes Jacques](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5707

Rubrique : Industrie aéronautique

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3395